

**ÉTÉ
2024**



LA BERGUE
CENTRE DE LOISIRS

**OUVERT DU
8 JUILLET AU
30 AOÛT**

OUVERTURE DES INSCRIPTIONS* LUNDI 13 MAI À 8H30

Pour les habitants d'Annemasse Agglo
et le 13 juin pour les habitants des autres communes
(dans la limite des places disponibles)**



*** Uniquement en réservation sur internet (voir modalités d'inscription en page 2)**

****Annemasse Agglo : Annemasse, Ambilly, Etrembières, Vétraz-Monthoux, Ville-La-Grand, Gaillard, Bonne, Lucinges, Cranves-Sales, Juvigny, Saint-Cergues et Machilly**

**ACCUEIL DES ENFANTS NÉS ENTRE LE 1ER JANVIER 2010 ET LE 25 AOÛT 2021
(MAIS AYANT 3 ANS RÉVOLUS LE 1ER JOUR DU SÉJOUR)**

CENTRE DE LA BERGUE

422 route de Thonon 74380 CRANVES-SALES

04.50.39.30.37 / labergue74@gmail.com / www.labergue.fr

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Les inscriptions se feront à la semaine complète (du lundi au vendredi) et dans la limite des places disponibles.

Pour inscrire votre enfant pour les vacances d'été, il vous faudra effectuer une réservation sur internet à partir de **lundi 13 mai à 8h30** (pour les habitants d'Annemasse Agglo) en vous connectant sur

www.inscriptions.labergue.fr

La création d'un compte est obligatoire avant de procéder aux réservations de séjours. La création du compte peut se faire à n'importe quel moment.

Important : il est fortement déconseiller d'utiliser votre smartphone ou votre tablette pour vous connecter au site car celui-ci risque de ne pas fonctionner correctement. Nous vous recommandons l'utilisation d'un ordinateur avec le navigateur internet Chrome.

Une fois la réservation effectuée, vous devrez nous transmettre tous les documents obligatoires à la validation de l'inscription au plus tard sous 7 jours ouvrés :

- soit par mail à l'adresse labergue74@gmail.com (conseillé)
- soit par voie postale (ou directement dans la boîte aux lettres du centre)

Votre facture vous sera ensuite adressée par email (pensez à vérifier vos spams !) dans un délai qui peut aller jusqu'à 5 jours. Le règlement total du séjour devra nous être transmis sous 14 jours ouvrés après envoi de la facture.

Afin de gagner un maximum de temps quant à la gestion des dossiers, merci de vérifier que les documents envoyés correspondent parfaitement à ceux demandés. Tout dossier incomplet ne pourra être pris en considération et basculera en fin de liste d'attente.

ATTENTION : Veillez à bien respecter les délais pour fournir les documents et le règlement du séjour. Les séjours réservés mais non validés (sans en informer le centre dans les délais indiqués) entraîneront la suppression des inscriptions et du compte internet pour une durée d'un an.

DOCUMENTS OBLIGATOIRES A FOURNIR

Pour les enfants qui n'ont pas encore été inscrits en 2024 :

- La fiche sanitaire et l'autorisation de droit à l'image (téléchargeables sur www.labergue.fr dans l'onglet « infos d'inscription »), dument complétées et signées
- L'avis (ou les avis) d'imposition 2023 (sur les revenus 2022) du foyer ou une attestation de quotient familial de la CAF ou votre numéro allocataire si vous bénéficiez des bons CAF
- La copie du carnet de vaccinations de votre enfant (le DTPolio est obligatoire)
- La copie de toutes les pages « parents » et « enfants » du livret de famille
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois

Pour les enfants qui ont déjà été inscrits en 2024 :

- Votre numéro allocataire si vous bénéficiez des bons CAF
- Merci d'envoyer un mail à labergue74@gmail.com précisant que vous avez effectué une réservation

HORAIRES DU SECRETARIAT

Hors vacances scolaires :

- Lundi de 14h à 17h
- Mercredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 18h
- Jeudi de 8h30 à 12h
- Vendredi de 8h30 à 12h

Pendant les vacances scolaires :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 18h

ARRIVÉE ET DÉPART

Votre enfant pourra être déposé et récupéré soit :

- Directement au centre (entre 7h00 et 9h30 le matin et entre 16h30 et 19h00 le soir)
- Au car (voir les arrêts et horaires ci-dessous)

Pour les enfants qui seront inscrits à un arrêt de car, **il est impératif que l'arrêt soit le même matin et soir tout au long de la semaine.** Il ne sera pas possible de déposer ou récupérer votre enfant directement au centre.

	Matin	Soir
ETREMBIERES - Devant le groupe scolaire J.J Rousseau au Pas de l'Echelle	8h10	18h20
GAILLARD - Devant l'Eglise - Rue de La Libération	8h20	18h10
AMBILLY PAIX - Arrêt de bus TAC « La Paix » (en face du stade)	8h30	18h00
CENTRE ANNEMASSE - Devant le collège M. Servet - Rue Alfred Bastin	8h45	17h45
HUTINS - Ecole des Hutins- Arrêt de bus TAC « Annexion »	8h55	17h35
LIVRON - Pharmacie de Livron - Arrêt de bus TAC « Charcot »	9h05	17h25
SOUS CASSAN - Parking école Jean Mermoz - Rue du 18 août 1944	9h15	17h15
VILLE LA GRAND - Arrêt TAC « Collège P. Langevin » - Rue de la Pottière	9h25	17h05
VETRAZ MONTHOUX - Parking route de Hauteville (où se trouvent les containers)	8h45	17h25
CRANVES SALES - Devant le collège	8h10	17h50
SAINT CERGUES - Parking du Casino Shop	8h25	17h35
MACHILLY - Arrêt de car à côté de la Gare - Route des Voirons	8h35	17h25
JUVIGNY - Place devant l'Eglise	8h50	17h10
LUCINGES - Place des Anciennes Granges	9h05	16h55
BONNE - Devant La Poste	9h15	16h45

ACTIVITÉS

Maternelles : nés entre 2021 (et ayant 3 ans révolus au moment du séjour) et 2019

Poussins : nés en 2018 / **Petits** : nés en 2017

Moyens : nés en 2016 et 2015 / **Grands** : nés en 2014 et 2013

Préados : nés entre 2012 et 2010

En fonction des conditions météorologiques et de leur âge, les enfants pourront profiter des **PISCINES** (tous les jours), de la **MINI-FERME** et du **JARDIN PEDAGOGIQUE**, et participer à des **GRANDS JEUX**, des **ATELIERS CUISINE**, des **ACTIVITE MANUELLES**, des **JEUX EXTERIEURS**...

Le centre proposera également chaque semaine, dans la limite des places disponibles (réservations sur internet lors des pré-inscriptions) :

- Pour les **Maternelles** et **Poussins** > les **VEILLEES** : les enfants passent la nuit du mercredi au jeudi sous les tipis du centre (ou au dortoir en cas de mauvais temps)
- Pour les **Petits** et **Moyens** > les **VEILLEES** : les enfants passent la nuit du mardi au mercredi sous sous tentes au centre (ou au dortoir en cas de mauvais temps)
- Pour les **Grands** et **Pré-ados** > les **CAMPS** (sous tentes) de 5 jours (du lundi au vendredi)

IMPORTANT : les camps sont limités à 2 semaines consécutives par enfant. Les places en veillée et en camp sont limitées !

LES CAMPS

Du 8 au 12 juillet - Camp itinérant - La Bergue / Collonges sous Salève / Saint Jeoire

Camp itinérant regroupant des enfants de 5 centres de loisirs, mêlant activités nautiques et sportives. Le lieu de camp changera chaque jour pour découvrir de nouveaux paysages.

Au programme : accrobranche, activités aquatiques, balade, journée à la plage, journée en ville et Wibit.

Du 15 au 19 juillet - Activités aquatiques - Passy

Les enfants planteront leurs tentes au camping l'Ecureuil.

Au programme : baignade, pédalo et Wibit, jeux de plein air, tournoi sportif

Du 22 au 26 juillet - Sport et découverte - Plateau des Glières

Les enfants planteront leurs tentes sur le terrain à côté du Chalet Sonnerat.

Au programme : grands jeux, jeux d'enquête, découverte du Plateau, balade, randonnée

Du 29 juillet au 2 août - Faune et flore - Plateau des Glières

Les enfants planteront leurs tentes sur le terrain à côté du Chalet Sonnerat.

Au programme : découverte du Plateau, découverte de la faune et de la flore, balades, grands jeux extérieurs

Du 5 au 9 août - Activités aquatiques - Passy

Les enfants planteront leurs tentes au camping l'Ecureuil.

Au programme : baignade, pédalo et Wibit, jeux de plein air, tournoi sportif

Du 12 au 16 août - Jeux sportifs - Passy

Les enfants planteront leurs tentes au camping l'Ecureuil.

Au programme : baignade, accrobranche, course d'orientation, mini-golf, tournoi sportif

Du 19 au 23 août - Jeux sportifs - Grand Bornand

Les enfants planteront leurs tentes au camping l'Escale.

Au programme : grands jeux sportifs, balade, piscine, accrobranche

Du 26 au 30 août - Au Bonheur des Mêmes - Grand Bornand

Les enfants planteront leurs tentes au camping l'Escale.

Au programme : festival Au Bonheur des Mêmes, piscine, grands jeux, balade

TARIFS 2024

Les tarifs appliqués dépendent de votre quotient familial et de votre commune de résidence.

Comment connaître votre quotient familial ?

- Demander votre attestation de QF auprès de votre CAF ou sur www.caf.fr
- Calculer votre QF en appliquant la formule suivante :

Revenu fiscal de référence de l'année n-1 / 12 / nombre de parts du foyer

Le revenu fiscal de référence et le nombre de parts figurent sur votre avis d'imposition 2023 (sur les revenus 2022). Pour les couples déclarant séparément leurs revenus, pensez à additionner les 2 RFR et les parts des 2 avis.

Attention : tous les revenus du foyer doivent être pris en compte, y compris si l'un des adultes du foyer n'est pas le responsable légal de l'enfant.

Le tarif le plus élevé sera appliqué à toute personne ne justifiant pas son QF.

Quotient familial	Tarifs pour les habitants d'Annemasse Agglo		Tarifs pour les habitants des autres communes	
	4 jours*	5 jours	4 jours*	5 jours
Entre 0 et 800 €**	48,00 €	60,00 €	124,00 €	155,00 €
Entre 801 et 1200 €	54,80 €	68,50 €	132,00 €	165,00 €
Entre 1201 et 1600 €	69,60 €	87,00 €	144,00 €	180,00 €
Entre 1601 et 2000 €	82,40 €	103,00 €	154,00 €	192,50 €
Entre 2001 et 2500 €	96,80 €	121,00 €	166,00 €	207,50 €
Entre 2501 et 3000 €	111,20 €	139,00 €	176,00 €	220,00 €
Entre 3001 et 3500 €	122,40 €	153,00 €	190,00 €	237,50 €
Entre 3501 et 4000 €	137,60 €	172,00 €	204,00 €	255,00 €
Sup. ou égal à 4001 €	141,60 €	177,00 €	220,00 €	275,00 €

*Le tarif 4 jours ne s'applique que pour la semaine du 12 au 16 août, sans le 15 août

** Possibilité de déduire les bons CAF pour les familles qui en bénéficient